



**GOLF DE  
SAINT-CLOUD**

# Jouer à Saint-Cloud en août

**Du 1er au 22 août, nous permettons aux joueurs extérieurs de venir jouer au Golf de Saint-Cloud. Retrouvez toutes les informations pour préparer votre visite.**

## **Conditions d'accès**

L'accès aux parcours pour les joueurs extérieurs est possible du mardi au dimanche, de 08h00 à 20h00 sauf pour le parcours Vert qui est réservé aux Membres à partir de 16h00.

## **Le pass sanitaire est-il nécessaire ?**

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est obligatoire pour rentrer au Golf de Saint-Cloud. En l'absence d'un pass sanitaire valide, l'accès vous sera refusé.

## **Dois-je réserver mon départ ?**

Il n'y a pas de réservation durant la période estivale. Dès votre arrivée au Golf de Saint-Cloud et après avoir réglé votre green-fee, il vous suffira de vous présenter au starter qui vous fera partir dès que possible selon l'affluence.

## **Dois-je présenter ma licence ?**

La licence active de la Fédération Française de Golf est obligatoire pour jouer sur nos parcours. Vous devez la présenter au personnel de l'accueil avant de vous acquitter de votre green-fee.

## **Un index minimum est-il requis pour jouer ?**

L'accès au parcours Vert est restreint aux joueurs dont l'index est inférieur à 26,4. L'accès au parcours Jaune n'est pas restreint.

## **Quelle est la charte vestimentaire pour venir jouer ?**

- Le port d'une chemise avec col est obligatoire.
- Le pantalon long, le bermuda et la jupe sont autorisés.
- Le port des chaussures de golf est obligatoire en tout temps.
- Le port de la casquette à l'envers est interdit.
- Les t-shirts sans cols pour les hommes et les t-shirts à bretelles pour les femmes sont interdits.
- Les blue jeans et pantalons munis d'une taille élastique sont interdits.

## **Dans le Club House ...**

Le port de la casquette et l'utilisation du téléphone ne sont pas autorisés dans l'enceinte du Club House.